



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 1515

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les attentes des personnes et enfants handicapés mentaux, de leurs proches et de leurs associations représentatives concernant le droit à la santé. Les besoins portent autant sur la continuité des parcours de soins que sur l'accès aux soins dans les établissements médico-sociaux ou la baisse des « restes à charge ». Il lui demande notamment quelles dispositions le ministère entend prendre en faveur de l'organisation de la coopération des secteurs sanitaires et médico-sociaux, mais aussi de la reconnaissance de la spécificité des soins dispensés et de la revalorisation des actes des personnels soignants.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1515

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2012](#), page 4435